

corrigeG1SSEES02159

Corrigé offert par SES réussite

Première partie (10 points)

Question 1 (3 points)

Les Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) sont une nomenclature utilisée par l'INSEE pour classer les individus selon leur position dans la structure sociale.

Elles sont construites à partir de plusieurs critères. En effet, un premier critère est la profession exercée, qui renvoie à la nature de l'activité et au niveau de qualification. Un deuxième critère est le statut professionnel, qui distingue notamment les salariés des indépendants. Enfin, un troisième critère est la position hiérarchique ou le niveau de responsabilité, qui permet par exemple de différencier les cadres des ouvriers ou des employés.

Ces critères permettent de regrouper des individus ayant des conditions de travail, des revenus et des modes de vie relativement proches.

Question 2 (3 points)

En utilisant la ligne « Ensemble » du document, vous comparerez le taux d'adhésion aux associations sportives et culturelles au sein de la société française.

Le taux d'adhésion aux associations sportives est plus élevé que celui aux associations culturelles. En effet, selon la ligne « Ensemble », 19,0 % des individus adhèrent à une association sportive, contre 8,8 % pour une association culturelle.

Variation absolue = taux sportif – taux culturel

Variation absolue = 19,0 – 8,8

Variation absolue = 10,2 points

Le taux d'adhésion aux associations sportives est donc supérieur de 10,2 points à celui des associations culturelles.

Coefficient multiplicateur = taux sportif / taux culturel

Coefficient multiplicateur = 19,0 / 8,8

Coefficient multiplicateur $\approx$ 2,16

Le taux d'adhésion aux associations sportives est donc un peu plus de deux fois plus élevé que celui aux associations culturelles.

Question 3 (4 points)

À l'aide du document, montrez que différents facteurs influencent la sociabilité associative des individus.

Le document montre que la sociabilité associative varie selon la catégorie socioprofessionnelle. En effet, les cadres et professions intellectuelles supérieures ont un taux d'adhésion à l'ensemble des associations de 56,9 %, contre 32,6 % pour les ouvriers.

Variation absolue = 56,9 – 32,6

Variation absolue = 24,3 points

Les cadres adhèrent donc beaucoup plus souvent à des associations que les ouvriers.

Taux de variation (écart relatif)

Taux de variation = $(24,3 / 32,6) \times 100$

Taux de variation $\approx$ **74,5 %**

Le taux d'adhésion des cadres est donc **environ 74,5 % plus élevé** que celui des ouvriers.

La sociabilité associative dépend également de l'âge. En effet, le taux d'adhésion à l'ensemble des associations passe de 34,0 % chez les 16-24 ans à 46,0 % chez les 65 ans et plus.

Variation absolue = 46,0 – 34,0

Variation absolue = 12,0 points

Les personnes âgées de 65 ans et plus participent donc davantage à la vie associative que les plus jeunes.

Taux de variation (écart relatif)

Taux de variation = $(12,0 / 34,0) \times 100$

Taux de variation $\approx$ **35,3 %**

Le taux d'adhésion des 65 ans et plus est donc **environ 35,3 % plus élevé** que celui des 16-24 ans.

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser.